

mon Anniversaire

1 - Informations de réservation formulaire à envoyer au

		Contact	welevation-indoor.com
Nom et pré	nom du parent :		
Mail:	il : Téléphone :		
Date:	/ /		
Jour : Merc	redi V endredi	Samedi Dimai	nche Mercredi & Vendredi : 9h30 & 11h indisponible (hors vacances scolaires
Créneau : 9	h30 11h 12h3	30 14h 15h30	17h 18h30
Formule: activité goûter chaussettes 1 gâteau 2 boissons bonbons 1 surprise	KIDS (10 max) de 5 à 9 ans 1h30 d'activité +45 min de goûter tarif par personne 30€ □	LOISIR (20 max) + de 10 ans 1h30 d'activité +45 min de goûter tarif par personne 40€ □	FREEST YLE (8 max) avec 1 COACH 1h30 d'activité +45 min de goûter tarif par personne 55€ □
2 - Mes i	nvités Minimum 5 po	ersonnes 30 : XS - 31 à 33 : S - 34 à 37 : M - 38) à 40.1
1 PRENOM		(L 9	1040. L-41 042. AL-+43. AA
2		10	
3		11	
4		12	
5		13	
6		14	
7		15	
8		16	
3 - 1 Gâteau & 2 Boissons gâteau: 10 parts - gâteau en supplément: 20€ boissons: 1 soda + 1 eau - bouteille en supplément: 4€			
Bavarois chocolat B	Bavarois framboise Tarte aux pomm		





mon Anniversaire

4 - Consignes

Conditions générales de pratique des activités dans les salles ELEVATION.

Tous les pratiquants doivent se présenter à l'accueil avant toute session pour s'acquitter de la prestation. L'accès à l'infrastructure (trampolines, bacs à mousse, rampes, ...) est réservé aux clients d'ELEVATION. Toute personne accédant à la salle doit être assurée en responsabilité civile. La direction se réserve le droit de refuser l'accès à la salle en cas de sur-fréquentation et de modi er les jours et horaires d'ouverture. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel et tout autre bien personnel.

Avertissement:

Les activités proposées au sein d'ELEVATION sont des activités à risque. Tout pratiquant prendra donc toutes les précautions requises afin d'assurer sa propre sécurité et celle des tiers. En particulier, les consignes de sécurités doivent être connues et respectées. Tout manquement à une consigne pourra faire l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive.

Art 1: La SAS ELEVATION INDOOR exploite une activité commerciale de mise à disposition du public de structures de loisirs tels que des trampolines, des bacs à mousse, des rampes, des tapis en mousse. Cette activité est ouverte à tout usager dès l'âge de 5 ans, et se situe au 13 rue du jura 74160 NEYDENS FRANCE.

Art 2 : Les usagers pratiquent les activités sous leur pleine et entière responsabilité. La SAS ELEVATION INDOOR décline toute responsabilité en cas de dommage corporel dû à un non respect des consignes de sécurités, de vigilance ou de discipline élémentaire, ou encore à la pratique même de ces activités sur des figures ou des structures équipées d'un niveau bien supérieur à celui habituellement pratiqué. Les activités pratiquées par des enfants mineurs se font sous la responsabilité exclusive de leurs parents ou représentants légaux (voir art. 3).

Art 3: La SAS ELEVATION INDOOR autorise uniquement l'accès aux structures et équipements aux enfants mineurs non accompagnés qu'avec l'accord écrit de ses parents ou représentants légaux. En ce cas, la SAS ELEVATION INDOOR rappelle qu'elle ne peut nullement être tenue responsable des horaires d'arrivée et de départ des enfants, du type et du niveau d'activités pratiqués par ces derniers et se réserve le droit de leur refuser l'accès aux salles si elle juge que leur niveau ou leur pratique ne permet pas d'assurer leur sécurité ou celle des tiers. L'âge minimum autorisé est de 5 ans. De 5 ans à 12 ans, l'enfant doit être accompagné obligatoirement d'un parent. Art 4 : Toute image, vidéo ou autre média pris au sein d'ELEVATION INDOOR devient la propriété immédiate et sans conditions de la société ELEVATION INDOOR SAS. Cependant, ELEVATION INDOOR autorise l'exploitation et la diffusion à l'auteur de sa création.

Art 5 : Les Consignes de Sécurité à connaître et à appliquer, et à faire appliquer :







































NOURRITURES & BOISSONS DE L'EXTERIEUR SONT INTERDITES

TOUTE ANNULATION OU MODIFICATION DOIT ETRE CONFIRMEE 96H A L'AVANCE - EN-DESSOUS DE CE DELAI, LA FACTURATION PAR MAIL EST SYSTEMATIQUE

RECOPIEZ LA MENTION: « BON POUR ACCORD » **NOM & PRENOM DATE - LIEU SIGNATURE**

JE DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONSIGNES POUR L'ACTIVITE ANNIVERSAIRE :